Envoyé en préfecture le 06/10/2022
Reçu en préfecture le 06/10/2022
Affiché le 06-10-2022
ID : 039-223900010-20221005-ARR_2022_1049-AR

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
17 RUE ROUGET DE LISLE
39039 LONS-LE-SAUNIER
Cedex
Tél. 03 84 87 33 00
contact@jura.fr

ARRÊTÉ N° ARR_2022_1049_AIDES AUX PERMIS DE CONDUIRE - SEPTEMBRE

Service : PAT - DECVA - SPORTS JEUNESSE ANIMATION

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU La délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental n° CP_2016_069 du 29 février 2016,

VU La délibération du Conseil Départemental n° CD_2021_092 du 10 décembre 2021,

VU Le règlement départemental 2019 des aides individuelles à l'autonomie,

VU L'arrêté en vigueur portant délégation de signature à Mme TREBOZ, Directrice Générale des Services du Département,

ARRÊTE

ARTICLE 1 Il a été procédé à l'instruction des demandes d'aide au permis de conduire déposées par les bénéficiaires au titre du mois de septembre 2022 selon les modalités du règlement départemental adopté en la matière.
Le nombre total de bénéficiaires s'élève à 19.

ARTICLE 2 Le montant total des crédits mobilisés se monte à 3 885 €, répartis entre les bénéficiaires selon le tableau joint en annexe au présent arrêté.

Signature de l'arrêté

Envoyé en préfecture le 06/10/2022
Reçu en préfecture le 06/10/2022
Affiché le 06-10-2022
ID : 039-223900010-20221005-ARR_2022_1049-AR

AIDES AUX PERMIS DE CONDUIRE - CD 39

Répartition globale n°9- septembre 2022

Ville AUTO ECOLE	Nom AUTO ECOLE	montant des aides	nombre de bénéficiaires
ARBENT	AUTO ECOLE ARBENT MARCHON	225 €	1
BLETTERANS	LEDO FORMATION BLETTERANS	600 €	3
CHAMPAGNOLE	SB CONDUITE	60 €	1
	CHAMPA AUTO-ECOLE	450 €	2
CHAUSSIN	AUTO ECOLE ALLURE 2000	225 €	1
DOLE	FORMULE 1 ECOLE DE CONDUITE	225 €	1
	VINCE CONDUITE	225 €	1
	AUTO ECOLE CARD - HORIZON	450 €	2
LONS LE SAUNIER	TRAJECT AUTO ECOLE	225 €	1
	AUTO ECOLE BENOÎT	600 €	3
MOIRANS EN MONTAGNE	AUTO ECOLE JURA SUD	225 €	1
ORGELET	LEDO FORMATION ORGELET	150 €	1
SAINT CLAUDE	AUTO-ECOLE PEDROLETTI - C.CAVALLI	225 €	1
	TOTAL	**3 885 €**	**19**